

Conseil municipal du 12 décembre 2013

déclaration n° 3
délibération n° 1

Observation de la chambre régionale des comptes

Juste une information importante à mes yeux qui me choque.

Plus de 30 jours d'absence pour un titulaire et 9 jours pour un non titulaire ,soit 8180 jours d'absence en 2013 ,ce qui représente Mesdames et Messieurs les conseillers 35 ans d'absence sur une année ,c'est énorme ,et un coût de 830 000€ pour la collectivité plus 530 000€ dû à la baisse du temps de travail enregistrée , soit 1 360 000€ .

Cela vient en grande partie surement d'un mauvais environnement matériel et de mauvaises formations et communications de la hiérarchie ,si formation et communication il y a.

Gérard Belloc.